



UNE CABANE PASTORALE MOBILE POUR LES BERGERS ET ÉLEVEURS DES BARONNIES PROVENÇALES

Le Parc s'implique depuis de nombreuses années sur le maintien du pastoralisme sur son territoire. Au travers du plan pastoral territorial, il accompagne différents projets visant à améliorer les conditions d'utilisation de ces espaces pastoraux, lieux de rencontre de différentes activités (chasse, randonnée, etc.). En 2017, c'est la question du logement des bergers et des éleveurs qui a fait l'objet d'un projet spécifique. Une cabane pastorale mobile, dont l'investissement a été porté par le Parc, a été réalisée par l'entreprise BCB avec le partenariat technique de l'ADEM.

Des zones pastorales de petites tailles associées à une relativement faible ressource à l'hectare entraînent une durée de pâturage sur une même zone relativement courte. Ces courtes périodes ne permettent pas d'envisager l'installation d'une cabane pastorale pérenne. La cabane mobile peut, par contre, permettre de suivre les mouvements du troupeau (changement d'unité de gestion) tout en assurant le nécessaire confort au berger. De plus, dans le cadre de la protection du troupeau, loger le berger à proximité est essentiel. D'autre part, une des spécificités des Baronnies provençales est un pâturage possible sur toutes les saisons. La mobilité de l'abri permettra une utilisation à différentes périodes de l'année et aussi par différents utilisateurs. La cabane mobile répond à un besoin de logement pour une courte période d'utilisation ou à un besoin momentané en attente d'une situation fixe.

Cette cabane mobile est isolée en laine de bois et équipée d'un poêle à bois pour être utilisable toute l'année. Autonome pour la production d'électricité grâce à un panneau solaire mobile, elle apporte un confort relatif au berger ou aux éleveurs.

Cet investissement porté par le Parc a été rendu possible grâce au financement de la région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'Europe via le fond du FEADER.

